

NOMENCLATURE : 7.1.2

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20220921-DLB12\_21092022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2022

BUDGET SUPPLEMENTAIRE  
RAPPORT – EXERCICE 2022

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Le Budget Supplémentaire a pour fonction :

- de reprendre le résultat de l'exercice antérieur,
- de reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause,
- d'ajuster les inscriptions du Budget Primitif,
- d'inscrire enfin de nouvelles opérations.

Le Budget Supplémentaire 2022 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Nouvelles dépenses	1 831 050 €	Nouvelles recettes	1 915 912 €
Virement à la section d'investissement	1 197 535 €	Résultat N-1	1 112 673 €
<b>Total</b>	<b>3 028 585 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 028 585 €</b>

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Nouvelles dépenses	1 443 882 €	Nouvelles recettes	246 348 €
Résultat N-1	7 909 847 €	Apurement déficit	8 212 855 €
Reports	11 235 309 €	Reports	10 932 300 €
O.O.B.	2 721 477 €	O.O.B.	2 721 477 €
<b>Sous-Total</b>	<b>23 310 515 €</b>	<b>Sous-Total</b>	<b>22 112 980 €</b>
		Virement de la section de fonctionnement	1 197 535 €
<b>Total</b>	<b>23 310 515 €</b>	<b>Total</b>	<b>23 310 515 €</b>

Vu la délibération n° 18 relative au Budget Primitif présentée en Conseil Municipal du 20 mars 2022,

Vu la délibération n° 22 relative au Compte Administratif présentée en Conseil Municipal du 22 juin 2022,

Vu la délibération n° 23 portant affectation des résultats 2021 présentée en Conseil Municipal du 22 juin 2022,

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis favorable de la Commission Finances,

Il vous est demandé de bien vouloir adopter le Budget Supplémentaire 2022, tel que présenté au rapport en annexe.

⇒ **Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.**

**Pour..... 34**

**Contre..... 4 (Mrs CLAVET et PACH, Mmes LAUWERS et LEROY)**

**Abstention..... 0**

Le Maire,



Sylvain ROBERT



Le Secrétaire de Séance,



Patricia BRAET